

AMBITION DURABLE

COMMERCIALISATION DU 01 SEPTEMBRE 2020 AU 09 DECEMBRE 2020 INCLUS

Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-après, la fiche technique du support temporaire en unités de compte **Ambition Durable** dont la commercialisation se déroulera du 01/09/2020 au 09/12/2020 inclus.

Nous vous rappelons l'importance du devoir de conseil et l'obligation de remettre à votre client :

- La fiche d'information assurance vie CNP Assurances ou la fiche d'information assurance vie BPCE Vie
- La brochure commerciale
- Le DIC du support Ambition Durable

A remettre impérativement au client quelle que soit l'opération.

Documents disponibles dans l'Espace Assurance Vie et Prévoyance (MyEAV)

CNP Assurances	BPCE VIE
La saisie des opérations dans PUMA est impérative. En cas d'indisponibilité momentanée : ○ Possibilité de saisir rétroactivement l'opération à J+4 pour l'adhésion par transfert (Nuances 3 D, Nuances Plus et Nuances Privilège), le versement libre sur l'ensemble des contrats et l'arbitrage (Nuances Plus et Nuances Privilège). En cas d'indisponibilité prolongée au-delà de J+4 : ○ Utiliser ISI (jusqu'au 30/11/2020 inclus) : joindre systématiquement la copie d'écran de l'anomalie persistante et effectuer un virement référencé au plus près de la date de signature du client (hors arbitrage) → Transmettre à CNP Assurances (cf. procédure manuelle) N.B : Toute demande d'opération manuelle adressée à CNP Assurances en dehors de ce cadre sera retournée en Caisse d'Epargne pour saisie dans PUMA. Attention : sans la copie de la saisie Ecustat, l'opération sera considérée non conforme et ne sera donc pas traitée par CNP Assurances. Le Back Office doit donc la joindre impérativement. ⚠ Saisie Ecustat possible jusqu'au 03/12/2020 inclus	La saisie des opérations dans MyAssur est impérative En cas d'indisponibilité de certaines opérations dans MyAssur, elles devront être saisies sur WebAssur (cf. fiche technique ci-après). Les opérations ne pouvant être saisies dans MyAssur doivent être traitées en mode manuel sur WebAssur du 01/09/2020 jusqu'au 30/11/2020 inclus.

Votre correspondant du Département Expertise et Accompagnement Caisses et Partenaires reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire relatif aux dispositions applicables à l'offre CNP Assurances.

Les demandes d'informations relatives aux dispositions applicables à l'offre BPCE Vie doivent être adressées à : CERC-relation-clients@assurances.natixis.com

Bien cordialement,

Département Expertise et Accompagnement Caisses et Partenaires



ECUREUIL VIE
CAISSE D'EPARGNE

DEACP

Contributeurs
Copies

DEPARTEMENT DEVELOPPEMENT DES MARCHES

CE : RBO - RA - DGP

BPCE : CONFORMITE, B. MELET, E. BOSSE, J. NEGRE, I. D'AINVAL, JM HERISSE, J. CHRISTEL, A. GERBAULET, B. LE BRESTEC,

EVD : COMITE DE DIRECTION

BGC : S. LEVE, X. PRIOUR

CNP Assurances : BU BPCE – RC BPCE – Dis-Moi

BPCE Vie : G.BUARD, S. LANCY, JF. MELIN, S. RENARD, D. BAUDO, F. BREYNAERT, L. PAVY, H. VERRE, T. ROMANET, CERC, ACCOMPAGNEMENT

AMBITION DURABLE

CNP ASSURANCES

BPCE VIE

INFOS ESSENTIELLES

- **Date d'échéance** : 30 août 2030 (échéance maximum) ou au 06 janvier 2026 (si échéance anticipée)
- **Durée de la formule** : 10 ans
- **Code ISIN** : : FR0013521580
- **Valeur liquidative initiale de l'UC** :
 - 100 € au 18/12/2020
 - Après cette date : VL quotidienne

PRODUITS

- **NUANCES PLUS** : uniquement en Dimension Liberté et en parallèle de la GSM
- **NUANCES CAPI**
- **NUANCES PRIVILEGE** : Gestion libre et en parallèle de la GSM
- **NUANCE 3D** : uniquement en Dimension Liberté
- **NUANCES GRENADINE** : uniquement en Dimension Liberté
- **OCEOR EVOLUTION ET OCEOR HARMONIE** : uniquement en Dimension Liberté

- **MILLEVIE PREMIUM** : Gestion libre et en parallèle de l'Orientation de Gestion
- **MILLEVIE CAPI** : Gestion libre et en parallèle de l'Orientation de Gestion
- **MILLEVIE INFINIE** : Gestion libre et en parallèle de l'Orientation de Gestion
- **MILLEVIE ESSENTIELLE**
- **MILLEVIE INITIALE**

DEVOIR DE CONSEIL

- ▲ Vérifier que le document **SYNTHESE EPARGNE** (ou document équivalent valant conseil) a été complété, signé par le client et le conseiller et archiver l'exemplaire Caisse d'Epargne
- ▲ Un exemplaire doit être remis au client.
- ▲ Vérifier **OBLIGATOIREMENT** l'adéquation du produit avec le profil investisseur du client, à défaut le mettre en garde.

MODALITES D'ACCES

PUMA du 01/09/2020 au 09/12/2020 inclus

- **Adhésion par transfert d'un contrat d'assurance vie** (vers Nuances Plus en Dimension Liberté et en parallèle de la GSM, Nuances 3 D uniquement en Dimension Liberté et Nuances Privilège en Gestion Libre et en parallèle de la GSM)

• **Recyclage** :

Uniquement si recyclage à 100% échu. **Si le recyclage ne se fait pas en totalité, il est nécessaire d'utiliser la fonctionnalité arbitrage**

Support	Date d'échéance	Recyclage dans PUMA
Millésime Excellence 2	09/11/2020	Du 16/11/2020 Jusqu'au 09/12/2020
Pétillance 3	17/08/2020	Jusqu'au 17/11/2020
Emprunt BPCE Juillet 2020	02/07/2020	Jusqu'au 09/12/2020
Emprunt BPCE 2012-2020	13/07/2020	Jusqu'au 09/12/2020

- **Arbitrage depuis** :
 - le support en euros du contrat,
 - les UC permanentes.

▲ Pour Nuances Capi, arbitrage disponible uniquement dans ISI

• **Versement complémentaire**

Pour tous les produits concernés, hors RSD & AAE lorsque la date d'échéance du contrat source est postérieure à la date de fin de commercialisation.

MyAssur du 01/09/2020 au 09/12/2020 inclus

- **Adhésion directe** avec clause bénéficiaire standard ou bénéficiaire(s) désigné(s)
- **Versement complémentaire**
- **Arbitrage** depuis :
 - le fonds en euros du contrat,
 - les UC permanentes non gérées dans le cadre d'une Orientation de Gestion.

WebAssur du 01/09/2020 au 30/11/2020 inclus (MyAssur redirige le conseiller directement vers WebAssur)

- **Adhésion** avec clause bénéficiaire en rédaction libre/démembrée.
- **Adhésion pour les Non-Résidents**
- **Adhésion et versement complémentaire** dans le cadre :
 - d'une opération demandée par une **Personne Politiquement Exposée** (après analyse par la sécurité financière)
 - d'une **opération incohérente** au regard de la connaissance client (après analyse et décision par la sécurité financière)
 - de **blocages contentieux Assureur** (après analyse et décision par le Département émetteur du code blocage)
 - de l'Epargne Handicap
 - de Pacte Adjoint Libre
 - de contrat démembré

❖ **Accès impossible dans le cadre de versements programmés.**

AMBITION DURABLE

	CNP ASSURANCES	BPCE VIE
MODALITES D'ACCES (SUITE)	Mode Manuel (ISI) Du 01/09/2020 au 30/11/2020 inclus Arbitrage dans le cadre de Nuances Capi (Cf. procédure manuelle Arbitrage Nuances Capi). L'arbitrage pour un contrat en Gestion Sous Mandat pour Nuances Privilège. OCEOR EVOLUTION ET OCEOR HARMONIE : les opérations ne peuvent être saisies qu'en manuel. ❖ Accès impossible depuis les cotisations régulières ❖ SAISIE OBLIGATOIRE SOUS ECUSTAT Dernière saisie impérative le 03/12/2020 au soir Demande d'habilitation à Ecustat auprès de : ecustat@ecuvie.caisse-epargne.fr	
TRANSFERT FOURGOURS	Ambition Durable Aout 2030 n'est pas éligible au quota de 20% minimum de supports investis en actions dans le cadre du transfert Fourgours.	
FRAIS	• SUR COTISATIONS : Tarification habituelle du produit concerné • DE GESTION : Prélèvements par réduction du nombre d'unités de compte et tarification selon produit • D'ARBITRAGE : Prélèvements sur le montant arbitré et selon les conditions de chaque produit ▪ Le recyclage des supports temporaires est gratuit ⚠ Possibilité de minorer le taux de frais d'arbitrage jusqu'à 0% si réinvestissement à 100 % sur des supports UC quel que soit le support désinvesti.	⚠ Premier arbitrage de l'année anniversaire gratuit quel que soit le produit et le support, puis 0,5% par arbitrage.
CONDITIONS DE SORTIE	<u>Pendant la période de commercialisation : soit du 01/09/2020 au 09/12/2020 inclus</u>	
	• Renonciation à l'adhésion par transfert, • Rachat total, • Décès.	• Renonciation, • Rachat partiel, • Rachat total, • Arbitrage, • Décès.
	<u>Entre la fin de la période de commercialisation et l'échéance de la formule anticipée, soit du 10/12/2020 au 06/01/2026 inclus ou l'échéance finale, soit du 10/12/2020 au 30/08/2030 :</u>	
	• Renonciation à l'adhésion par transfert, • Rachat partiel, • Rachat total, • Arbitrage • Décès. A l'échéance le 30/08/2030 ou date d'échéance anticipée possible le 06/01/2026 (remboursement de l'obligation) : La valeur de rachat acquise sur le support sera automatiquement investie sans frais sur un support en UC de type monétaire éligible au contrat, sauf indication contraire de l'adhérent et le recyclage sera possible (fonctionnalité « Recyclage » dans PUMA).	A l'échéance le 30/08/2030 ou date de d'échéance anticipée possible le 06/01/2026 (remboursement de l'obligation) : La valeur de rachat acquise du support financier sera automatiquement arbitrée sans frais par l'assureur vers un support financier en unités de compte éligible au contrat. L'adhérent/souscripteur sera informé de l'arbitrage réalisé par l'assureur.
GARANTIE	• Protection en capital à l'échéance à hauteur de 90 % (hors frais de gestion et de versements) • En cas de décès, Ambition Durable ne bénéficie pas de la garantie plancher prévue dans les contrats Nuances Grenadine, Nuances 3D, Nuances Plus, Nuances Privilège, Océor Evolution et Océor Harmonie	• Protection en capital à l'échéance à hauteur de 90 % (hors frais de gestion et de versements) • En cas de décès, Ambition Durable bénéficie de la garantie plancher prévue dans les contrats Millevie Initiale, Millevie Essentielle, Millevie Premium et Millevie Infinie.

**DOCUMENTS
CONTRACTUELS
ET
REGLEMENTAIRES**

A remettre impérativement :

- La Fiche d'information assurance vie **CNP Assurances**,
- La brochure commerciale
- Le DIC du support Ambition Durable

A remettre impérativement :

- La Fiche d'information assurance vie **BPCE Vie**,
- La brochure commerciale
- Le DIC du support Ambition Durable

Ces documents sont disponibles dans l'Espace Internet Assurance Vie et Prévoyance (MyEAV)

Le Document d'Informations Clés (DIC), présentant les informations essentielles du support Ambition Durable est disponible auprès de la Caisse d'Epargne, de la société de gestion Natixis (30 avenue Pierre Mendès France 75013 Paris) et sur les sites :

<https://www.caisse-epargne.fr/documents-informations-cles-investisseur> et www.priips-bpce-vie.com.

A la demande du client : Le Prospectus et les conditions définitives sont disponibles sur www.ce.natixis.com ou www.amf-france.org